

From: [REDACTED]
To: cedric.villani@assemblee-nationale.fr, Claire-Anaïs Rigagneau <Claire-Anais.RIGAGNEAU.CVillani@stg-an.fr>, 46fab7734597db282e93bdf557276d3-1664762@contact.gandi.net, Cédric Villani <contact@cedricvillani.paris>
Subject: Pourquoi ai-je enregistré les noms de domaine CedricVillani.com .fr et .eu
Date: September 6, 2019 at 01:27

Cher Monsieur Villani,

Je souhaite très brièvement vous expliquer les raisons pour lesquelles j'ai enregistré les noms de domaine CedricVillani.com CedricVillani.fr et CedricVillani.eu.

Tout d'abord, hier, je vous ai dit que mon soutien était inconditionné. En réalité il y a une condition, c'est que vous soyez incorruptible.

Ce que j'ai voulu dire par inconditionné c'est que même si vous refuseriez d'affirmer la vérité vis-à-vis de l'affaire des escroqueries du groupe McDonald's, je vous soutiendrai néanmoins mais à condition quand même que vous soyez incorruptible. J'ai confiance en vous mais je préfère le préciser.

Il se pourrait que vous ayez peur de cette affaire McDonald's. Je comprends. Vous pensez peut-être qu'il s'agit d'un piège. Je comprends mais je vous réponds tout de suite : pas du tout, il n'y a aucun piège. Cette affaire est réelle.

Il se pourrait peut-être que vous souhaitiez en savoir plus avant de prendre position. Encore une fois, je comprends.

J'ai enregistré ces noms de domaine afin de publier des lettres ouvertes à votre attention.

Après, vous avez le droit de ne pas me répondre. C'est votre droit, vous n'avez aucune obligation légale sauf peut-être l'article 40 du CPP. J'estime que des faux en écritures publiques pourraient avoir été commis dans le cadre de ces affaires, il se pourrait donc qu'il y ait également le délit de non-dénonciation d'un crime. Cette affaire est réellement grave.

Maintenant, votre expertise, ce n'est pas le droit mais plutôt les mathématiques.

Je me doute que vous êtes très occupé. Mais les problèmes mathématiques en question sont pour certains relativement simples.

Quand vous lisez ça :

<https://www.francoismolins.com/fr/lettres-ouvertes/1/escroquerie-mcdonalds-1-chance-sur-4-faux-1-chance-sur-8-en-realite>

Il n'y a rien de compliquer pour vous que d'affirmer que j'ai raison d'un point de vue mathématique, si?

Vous avez eu le temps de répondre à un journaliste à propos d'un problème sans importance :

https://www.francetvinfo.fr/societe/education/on-a-demande-a-cedric-villani-de-resoudre-ce-probleme-de-maths-qui-donne-mal-a-la-tete-aux-internautes_3563309.html

Vous aviez promis de m'aider :

| soyez assurés que votre message a retenu toute notre attention et que si nous le pouvons, nous ferons quelque chose

Je vous remercie.

Je vous remercie car comme je sais que vous pouvez faire quelque chose, alors vous le ferez.

Beaucoup de choses bizarres se sont produites dans cette affaire.

Sachez que j'ai également enregistré des noms de domaine comme Macron-Emmanuel.com NicoleBelloubet.com. Vous n'êtes pas le seul à qui je vais adresser des lettres ouvertes.

Les journalistes afin de leur mettre un petit peu la pression afin de s'interroger à savoir pour quelles raisons ils n'écrivent pas une histoire sur l'attentisme incroyable des autorités françaises dans cette histoire :

<https://www.tojournalists.com>

<https://www.auxjournalistes.com>

Également le directeur du F.B.I. :

<https://www.christopher-asher-wray.com>

afin de demander l'ouverture d'une enquête fédérale aux États-Unis,

mais aussi le chairman de la S.E.C. :

<https://www.walterjayclayton.com>

car l'actuel CEO de McDonald's Corporation trompe les investisseurs en omettant de les avertir sur la situation actuelle

et le chairman de la F.T.C. :

<https://www.josephjsimons.com>

car selon moi, ce jeu (on devrait dire fraude) McDonald's Monopoly était également illégal aux États-Unis et ils ont d'ailleurs arrêté depuis une mise en demeure datée de, sauf erreur, 2017.

Comme vous le savez, je réside en Chine. Il y a quelques mois, j'ai été convoqué au commissariat où j'ai été interrogé à savoir entre autres si j'utilisais un VPN et si oui quels étaient mes comptes sur les réseaux sociaux étrangers. Je vais revenir sur ce qu'il s'est passé peut-être une autre fois, mais j'ai beaucoup de pression. Vraiment.

Je ne vous mens pas. Quand j'ai su que la police posait des questions sur mes activités aux gens de mon entourage, comme mes beaux-parents, avant de me rendre au commissariat pour savoir ce qu'il voulait, j'ai lancé un enregistrement audio avec mon téléphone cellulaire. Le pire est qu'ils m'ont également enregistré très discrètement et je m'en suis aperçu trop tard.

McDonald's n'est pas une bonne société d'un point de vue de l'éthique.

La Cour Européenne des Droits de l'Homme (CourEDH) a rejeté des requêtes que j'ai déposées vis-à-vis des dysfonctionnements graves du système judiciaire français. Or, un professeur agrégé de droit, Yves Strickler, m'avait dit à propos d'une des requêtes que je souhaitais déposer que normalement tout était bon pour soumettre la requête à la CourEDH.

Toujours est-il que je vais mieux expliquer à la CourEDH ce qu'il se passe en France. Si la Cour persiste à rejeter mes requêtes - je précise que la Cour n'a pas motivé ses décisions alors qu'elle aurait dû le faire - je ferai une grève de la faim. J'envisage même de la commencer devant l'ambassade de France à Pékin ce qui me vaudra probablement d'être instantanément arrêté. J'écirai peut-être au Chairman ou au Premier (j'évite volontairement d'entrer les noms pour le moment) pour demander l'autorisation de manifester devant l'ambassade de France pour violation de mes droits fondamentaux, mais je doute qu'une telle autorisation me soit accordée.

J'attache à cet email le PDF de l'assignation contre McDonald's. Vous comprendrez en lisant l'assignation les raisons pour lesquelles je parle de la faillite du groupe McDonald's. Oui, c'est réel. Le procès qui a eu lieu a été une véritable parodie de justice. Oui, je comprends, beaucoup de gens disent cela de leur procès. Sachez simplement que je n'ai pas eu la possibilité de répondre aux conclusions du groupe McDonald's ni même la possibilité de voir les pièces présentées par McDonald's. Médaille Fields, vous êtes intelligent, vous savez probablement que le respect du contradictoire est l'un des principes les plus importants de tout procès équitable.

Il y a beaucoup de choses que je ne m'explique pas moi-même, beaucoup de choses que je ne suis pas sûr de comprendre. Je ne parle pas là des problèmes mathématiques. Je parle du fait que quelque chose de bizarre se produit dans cette affaire.

Lisez le PDF, ça vaut réellement le coup. Attention, je précise que j'avais obtenu l'AJ totale mais l'avocat désigné ne faisait rien. J'ai suivi la procédure de réclamation suivante : bâtonnier puis procureur général de la cour d'appel. Rien n'a été fait et donc la responsabilité de la France est désormais engagée pour violation de l'article 6.

L'affaire étant trop importante, j'ai néanmoins fait le nécessaire pour emprunter de l'argent pour ne pas perdre l'affaire (prescription). Je ne suis pas forcément d'accord avec tout ce qui est dit dans l'assignation, j'ai eu le premier modèle de brouillon 0 jour ouvert avant la date de prescription. Il faut donc relativiser.

Sachez également que je n'ai payé " que " 10'800 euros en tout pour l'avocat au taux horaire de 400 euros HT de l'heure. Juste après l'assignation, j'avais déjà épuisé le montant et je n'avais plus l'argent de continuer à payer. Donc plus l'argent de continuer à payer l'avocat pour avoir le droit de voir les pièces produites par McDonald's ou encore répondre à leurs conclusions en réponse.

McDonald's était initialement représenté par le cabinet Péchenard. La fraude a évolué dans le temps. Lisez le PDF que vous pouvez télécharger sur justice-pour-tous.org et vous comprendrez à quoi ressemblait la fraude en 2016.

Peu de temps après la signification de l'assignation, le cabinet Péchenard sera remplacé par Allen & Overy, l'un des plus gros cabinets d'avocats au monde.

Pour quelles raisons McDonald's aurait besoin d'un cabinet de la taille d'Allen & Overy s'il ne s'agissait que d'une petite affaire de fraude?

Les pratiques commerciales de McDonald's sont extrêmement malhonnêtes.

Si l'État de droit est appliqué, ils sont virtuellement en état de faillite à l'heure qu'il est.

Si vous avez le courage de parler de cette affaire et de prendre position contre cette organisation criminelle qu'est McDonald's Corporation, je pense très sincèrement que cela vous sera bénéfique pour remporter l'élection à la mairie de Paris. Vraiment.

Si vous lisez l'arrêt Steel & Morris c Royaume-Uni, vous comprendrez qu'à la base, c'était l'affaire McDonald's c Steel & Morris. Steel & Morris étaient des militants écologistes.

L'affaire que je présente à la CourEDH est similaire à l'affaire Steel & Morris c Royaume-Uni sauf que j'ai obtenu l'AJ totale mais les avocats en France s'estimant insuffisamment rémunérés au titre de l'AJ refusent souvent d'accomplir leur devoir.

Il n'y a aucun piège.

Rappelez-vous ce que vous disiez :

https://www.ted.com/talks/cedric_villani_what_s_soSexy_about_math?language=uz#t-110925

Cédric Villani : "Hidden mathematical truths permeate our physical world; they are inaccessible to our senses, but can be seen through mathematical lenses." 🥰 (j'aime cette phrase et je vais vous citer dans mes lettres ouvertes à différentes personnes)

Dans cette affaire des escroqueries du groupe McDonald's, tout n'est que mathématiques.

Encore une fois, je comprends parfaitement que vous soyez occupé. Mais Monsieur Villani, rappelez-vous que les conseillers qui vous entourent auront peut-être peur, et c'est légitime, d'avoir l'air idiot s'ils se trompent. Le seul qui puisse réellement juger c'est vous Monsieur Villani, vous en personne. Si vous lisez, vous comprendrez. Si vous comprenez, vous agirez. Et si vous agissez, je pense que vous gagnerez la mairie de Paris. Oui, peut-être grâce à cette affaire qui est une affaire hors norme. Vos conseillers pensent que c'est une affaire trop risquée? Ce qui est risqué, c'est de laisser d'autres candidats s'emparer du sujet. Ils vous attaqueront sur le fait que vous n'avez pas eu le courage d'agir. Je ne vous veux aucun mal. Je veux que vous gagniez l'élection. (Je précise que j'ai également l'intention d'adresser une lettre ouverte à tous les députés et sénateurs car je m'interroge sur ce qui ne va pas en France. J'entends écrire à tous les députés européens, tous les procureurs français etc...)

Trouver le temps de lire, dans l'ordre :

- 1) le PDF joint à cet email qui est l'assignation en justice qui vous fera comprendre certains points juridiques, tout n'y est pas mais c'est un début
- 2) puis ensuite le PDF que vous téléchargerez sur le site justice-pour-tous.org (je précise que j'avais commencé avant 2017 à écrire à une dizaine de députés, personne (de l'AN) ne m'avait alors répondu.
- 3) puis la page d'accueil du site France-v-McDonalds.org et notamment la partie où je parle de l'épreuve de Bernoulli (je peux me tromper, je ne suis pas mathématicien, mais je pense que je pourrais avoir visé juste)
- 4) puis allez sur la version française du site FrancoisMolins.com toutes les sections et en particulier la 5ème où je parle du 1 chance sur 4 par vignette de gagner tout de suite. Je rappelle que le site a été lancé un petit peu dans la précipitation et qu'il n'est pas fini mais c'est un début.

Faites-vous l'avocat du diable : imaginez que ce McDonald's ait fait serait légal. Tout le système économique et financier s'effondrera. Demain, je pourrai vendre sur internet des billets de 100 euros pour la modique somme de 75 euros, ça va s'arracher. Mais une fois la commande passée, j'enverrai aux clients non pas un billet de 100 euros mais un billet de 50 euros.

Réfléchissez... à quoi ça vous sert d'être maire de Paris si le système économique et financier s'effondre?

Vous savez peut-être qu'une arrestation arbitraire ne peut jamais être considérée comme légale. Aussi, parce que nous sommes égaux devant la loi, si demain j'ai recours exactement aux mêmes pratiques que celles utilisées par le groupe McDonald's, on ne pourra pas m'arrêter à moins de violer le principe d'égalité devant la loi.

Comme le disait Nelson Mandela, je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends.

Cordialement,

[Redacted signature]

